MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

27 juillet 1982 N° de série continue 25 Bulletin n° 25

Tout traitement lessivé doit être renouvelé sans attendre un avis de la Station. Plus de 20-25 mm de pluie.

ARBRES FRUITIERS

Rappel :

Maladies de conservation des pommes

1er traitement : 20-25 jours avant récolte
2ème traitement : 2 jours avant récolte
} en condition moyenne

Produits utilisables

* Bénomyl 50 g m.a./hl	Captane 150 g m.a./hl
Captafol 100 g m.a./hl	** Tolyfluanide 75 g m.a./hl

* seulement efficace sur "Gléosporioses" et alterner avec une autre matière active

** interdit durant les 7 jours qui précèdent la récolte

Sur Golden, en cas de période pluvieuse, il serait prudent de réaliser :
1er traitement vers le 10 août
2ème traitement vers le 25 août
3ème traitement au début de septembre

Cerisiers :

Anthracnose : Les premiers dégâts sont observés depuis quelque temps déjà en situations favorables.
- absence de maladie : aucune intervention actuellement.
- vergers contaminés : réaliser un traitement avec oxyquinoleate de cuivre à 50 g ma/hl (QUINOLATE 400) ou Doguadine 80 g ma/hl (DODINAL BF, MELPREX) ou Dithianon 50 g ma/hl (DELAN) ou Manèbe à 160 g ma/hl (nombreuses spécialités).

Pêchers :

Maladies de conservation : tenir compte des indications de nos bulletins précédents.

Tordeuse Orientale : notre précédent bulletin conseille la protection des variétés dont la cueillette est prévue avant début septembre.
La protection de ces vergers doit être maintenue jusqu'à la récolte :
- renouveler les "produits à 15 jours" tous les 12-13 jours
- dans le cas de traitement nécessaire à proximité de la récolte utiliser les produits dont les délais d'emploi sont courts : Mévinphos 7 jours ; Dichlorvos 5 jours; Deltaméthrine sans délai.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P66

Puceron brun non migrant (dos brun noirâtre et ventre vert).
Les feuilles colonisées sont très crispées avec des plis rapprochés du limbe perpendiculairement à la nervure médiane. La présence de fourmis est fréquente. Ce ravageur peut causer de graves dégâts sur les arbres en formation : attention aux jeunes plantations et aux jeunes vergers en production de variétés précoces. Un traitement à la Phosalone est conseillé en présence de ce ravageur.

Cochenille du murier
Les observations réalisées au piégeage sexuel et l'analyse des conditions climatiques laissaient prévoir une évolution rapide de ce ravageur :
on observe depuis plusieurs jours déjà les larves mobiles de 2ème génération (St Just d'Ardèche, St Alban-Auriolles). Un traitement est conseillé dès réception avec un produit à base de Méthidathion poudre mouillable uniquement (ULTRACIDE 20 bouillie à 200 g de produit commercial/hl) ; le Dichlorvos est également efficace.

* **Ne traiter que les arbres contaminés** < tout traitement généralisé est à proscrire,
* **Respecter les délais d'emploi** : Méthidathion 15 jours, Dichlorvos 5 jours,
* Bien mouiller les branches et les troncs et renouveler l'application 10 à 12 jours plus tard.

POIRIER :

Acariens rouges et jaunes : des dégâts, localement graves, sont actuellement observés notamment dans la Vallée du Rhône : "grise" généralisée du feuillage, brunissement à la face inférieure des feuilles, chute des feuilles, foletage. Intervenir si le seuil de 100 formes mobiles pour 100 feuilles est atteint en respectant scrupuleusement les délais d'emploi.

Carpocapse (sauf Guyot, et Williams en secteurs précoces) : dans les vergers non conduits en lutte aménagée où le dernier traitement a été appliqué conformément au numéro 23 du 5 juillet et en l'absence de lessivage, le renouvellement se fera :
Larvicides classiques : fin de cette semaine,
Diflubenzuron : début dela semaine prochaine.
Dans certains vergers, la récolte est proche : RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI.

POMMIER :

Maladies de conservation voir page 1

Carpocapse voir poirier.

PRUNIER :

L'activité du carpocapse des prunes a été particulièrement importante au cours de ces derniers jours : très nombreuses captures à Aubenas et Meyras.
La protection de la Variété Reine Claude Bavay devra être assurée dans les 16-18 jours qui précèdent la récolte par une application mixte :
- insecticide anti-carpocapse (Phosalone...)
- fongicide de pré-récolte (BENLATE, RONILAN, ROVRAL...).

VIGNE

BOTRYTIS :
Dans les zones habituellement soumises aux attaques de Botrytis, un traitement spécifique devrait intervenir au début de la véraison. Parmi les spécialités les plus efficaces citons : SUMISCLEX, RONILAN, ROVRAL.
Il convient de bien mouiller les grappes.

MILDIOU :
La situation vis-à-vis de cette maladie est jugée satisfaisante. Un traitement avec utilisation d'un produit à longue rémanence (notamment spécialité cuprique) ne pourrait se justifier que dans les parcelles où des taches fraîches sont présentes.

TORDEUSES DE LA GRAPPE :

Un troisième vol de Tordeuses de la grappe (avec prédominance de Cochylis) débute actuellement. Nous préciserons ultérieurement la date du traitement insecticide.

P67